

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :
06/03/90

Origine :
ACCG
DGA

Mmes et MM les Directeurs
Mmes et MM les Agents Comptables
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie et
des Caisses Générales de Sécurité Sociale
MM les Directeurs
des CETELIC et CETEL

Réf. :

ACCG n° 4/90 - DGA n° 2/90

Plan de classement :

113					
-----	--	--	--	--	--

Objet :

COMMISSION PERMANENTE CHARGEE DE L'ETUDE DES SECURITES INFORMATIQUES

Pièces jointes :

--	--

Liens :

Date d'effet :

Immédiate

Date de Réponse :

Dossier suivi par :

A. JAFFRES - M. BRUNEAU

Téléphone :

42.79.35.60

@

**Agence Comptable
Contrôle de Gestion
Direction de la Gestion Administrative**

06/03/90

Origine :
ACCG
DGA

Mmes et MM les Directeurs
Mmes et MMles Agents Comptables
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie et
et des Caisses Générales de Sécurité Sociale
MM les Directeurs
des CETELIC et CETEL

N/Réf. : ACCG n° 4/90 - DGA n° 2/90

Objet : Commission permanente chargée de l'étude des sécurités informatiques.

Le développement des systèmes informatiques implique qu'une attention permanente soit apportée aux problèmes de sécurité. La sécurité doit en effet s'imposer comme un état d'esprit.

A la lumière des différentes fraudes décelées récemment dans la branche maladie, il est apparu nécessaire d'élargir la composition de la Commission Permanente chargée de l'étude des sécurités informatiques.

1. - RAPPEL DE L'ORIGINE, DE LA COMPOSITION ET DES TRAVAUX DE L'ACTUELLE COMMISSION

La Commission "sécurités" a été instituée le 23 juin 1988 par la Commission Nationale Technique des Agents Comptables.

Elle est composée :

- de 8 Agents Comptables de Caisses Primaires et de CETELIC,
- de 3 Directeurs de Caisses Primaires,
- de 3 Directeurs de CETELIC,

ainsi que des représentants de l'Agence Comptable et des services informatiques de la CNAMTS.

Elle a pour rôle d'étudier les sécurités à créer ou à renforcer dans les systèmes informatiques nationaux.

Elle s'est penchée en premier lieu sur les sécurités liées aux systèmes de production : sécurités d'accès aux procédures de liquidation (problèmes d'habilitation, de mot de passe, de carte à mémoire...), sécurités des réseaux (transmissions, contrôle des flux, transfert de fichiers ...), grille des paramètres de contrôle, outils de comptabilisation des taux de contrôle (états GCO...), nécessité de la mise en place d'une structure de validation au sein de l'Agence Comptable de la CNAMTS...

2. - NECESSITE D'UN ELARGISSEMENT DE LA COMMISSION "SECURITES"

A ce stade de la vie de la Commission, il est apparu nécessaire de revoir sa composition afin d'élargir la représentation des Directeurs de Caisses Primaires et de CETELIC.

La Commission "Sécurités" aura désormais une composition paritaire :

- 8 Directeurs de Caisses Primaires et de CETELIC,
- 8 Agents Comptables de Caisses Primaires et de CETELIC.

La nouvelle composition de la Commission figure en annexe à la présente circulaire.

Elle est chargée :

- de veiller à l'amélioration des sécurités sur les systèmes informatiques actuels,

- de veiller à la prise en compte, dès l'élaboration du cahier des charges, des sécurités dans les nouvelles applications nationales,
- de conseiller le Département Validation de l'Agence Comptable Nationale dans la définition de ces sécurités,
- d'analyser les fraudes commises dans la branche maladie et d'en tirer des enseignements quant aux sécurités des systèmes,
- de définir les modalités de contrôle propres à renforcer les sécurités dans les systèmes,
- de faire appel aux compétences spécifiques du Centre d'Etudes des Sécurités du Système d'Information (CESSI).

Le Directeur Adjoint,

L'Agent Comptable,

François POISNEUF

Alain BOUREZ

COMMISSION PERMANENTE**CHARGÉE DE L'ETUDE DES SECURITES INFORMATIQUES
DANS LE CADRE DU CONTROLE DES PRESTATIONS
DE L'ASSURANCE MALADIE****Directeurs de CPAM**

M. DELAVEAU	Claude	Orléans
M. GRENTE	Gilbert	Toulon
M. FREMONT	Claude	Nantes
M. LUCAS	Jean	Longwy
M. FRAYSSE	Aimé	Albi

Directeurs de CETELIC

M. JULLIEN	Claude	Valenciennes
M. LE GARSMEUR	Yvon	Caen
M. FAUGOUIN	Jean-Claude	Tours

Agents Comptables de CPAM

M. CHAPUIS	Bernard	Fondé de Pouvoir Versailles
M. COLIN	Régis	Agent Comptable d'Arras
M. GAILLARD	André	Agent Comptable de Rennes
M. KETTERER	Jean-Pierre	Agent Comptable de Caen
M. LACOUR	Pierre	Agent Comptable de Thionville
M. LE CARPENTIER	Léon	Agent Comptable de Saint-Lô
M. MARTIN	Jean-Yves	Agent Comptable de St-Etienne
M. POUCKET	François	Agent Comptable du Havre

Agence Comptable CNAMTS

M. BOUREZ	Alain
Mme RESTOUT	Simone
M. JAFFRES	Jean-Claude
M. BRUNEAUD	Christian

DEMIO - CNAMTS

Mme MERCIER	Odette
-------------	--------

DIRECTEUR DU CESSI

M. VERDAGUER	Jean-Paul
--------------	-----------